



Accident avec véhicule de la poste etant en ccd qu'elles sont mes

Par **papiwilly**, le **15/05/2017** à **13:42**

Bonjour. ayant eu un petit accident avec un véhicule de la poste lors de ma tournée et étant en CDD .qu'elles peuvent être mes attentes pour la suite de mon travail. Cordialement

Par **chaber**, le **15/05/2017** à **15:35**

bonjourrrn[citation] étant en CDD .qu'elles peuvent être mes attentes pour la suite de mon travail.[/citation]un non renouvellement de votre CDDrrnL'accident doit être pris en charge par l'assureor de l'employeur